

# FORMATION SPÉCIFIQUE C.A.F. JUJITSU



**SAMEDIS 9 ET 30 NOVEMBRE 2024  
ORLÉANS**



- ENSEIGNER BENEVOLEMENT LE JUJITSU EN AUTONOMIE PEDAGOGIQUE
- DELIVRER LES GRADES KYUS
- TRANSMETTRE SA PASSION EN TOUTE SECURITE
- COÛT : 200€



LIGUE JUDO CVL - Maison des Sports - 1240 Rue de la Bergeresse 45160 Olivet  
Sébastien JOURNET - 06.82.42.91.29 - formationjudocvl@gmail.com



# EN QUOI CONSISTE CE CERTIFICAT ?

Le **Certificat d'Animateur Fédéral jujitsu** est une certification permettant d'enseigner bénévolement le jujitsu au sein d'une association affiliée à la FFJDA (Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées). Ce certificat s'adresse principalement aux petites associations qui ne peuvent pas employer d'enseignant titulaire d'un diplôme professionnel. Le CAF autorise l'enseignant à travailler en autonomie pédagogique dans le cadre des spécificités validées par sa formation.

## Les exigences à l'entrée en Formation :

- Être titulaire du C.A.F. socle commun.
- Être âgé de 18 ans minimum.
- Être ceinture noire 1er dan.
- Être licencié à la FFJDA et fournir un certificat médical de non-contre-indication.
- Disposer d'un club d'alternance et d'un tuteur ayant un diplôme professionnel.

## La Formation :

- Socle spécifique (14 heures) : discipline jujitsu
- Alternance en club (50 heures).

## Examen final :

- Socle spécifique : épreuve de pédagogie, de démonstration technique en lien avec le public cible et de connaissance de la réglementation et de la sécurité.

## Validité et obligations :

Le certificat est valable trois ans. Durant cette période, l'animateur doit valider un nouveau socle spécifique ou effectuer 20 heures de formation continue pour renouveler son autorisation d'enseigner.

## Le coût :

Frais pédagogique 200€

**INSCRIPTION À LA FORMATION C.A.F.**

[Cliquez sur le lien ou flasher le QR Code](#)

[Inscription CAF](#)



# PROGRAMME C.A.F. JUJITSU



## Samedi 9 novembre - Dojo JC Rousseau Orléans

Intervenant : Jérôme GRANDBIEN

9h00 - 10h30 Les fondamentaux du jujitsu

Posture, distance, déplacements

Atemis, esquive, parade, blocage et Saisies

10h30 - 12h00 Les spécificités techniques : enchaînements

Approche Jujitsu combat, ne-waza

13h30 - 15h30 Les différentes pratiques du jujitsu et les publics

L'accessibilité et la sécurité dans la pratique

15h30 - 17h30 Pédagogie jujitsu

Construction de séance spécifique

Dynamiser la pratique

## Samedi 30 novembre - Dojo JC Rousseau Orléans

Intervenant : Laëtitia DELORIS

9h00 - 10h30 La self défense

10h30 - 12h00 Les spécificités techniques : enchaînements

Expression technique

13h30 - 15h30 Les différentes pratiques du jujitsu et les publics suite

La self défense Cadre légal (légitime défense)

Animation, communication

15h30 - 17h30 Pédagogie jujitsu

Construction de séance spécifique

Préparation aux grades